

AG ERIAC du 18 juin 2014
Salle du Conseil, 14h 15

Présents : S. Agache, S. Buj, A. Blanc, Ph. Brunet, M-L. Copete, F. Davaille, N. Depraz, M. Deramaix, Y. El Alaoui, E. Faye, C. Fouache, C. Gheeraert-Graffeuille, M-J. Hanai, A. Hourcade, V. Kanev, O. Louiset, M. Martinez, F. Majdoub, M. Olmos, J. Vicente-Lozano (membres permanents) ; L. Bazinek, S. Monco Taracena, L. Volna (membres associés) ; C. Morue et V. Gelin (secrétaires) ; A. Barbu, M. Yschard (doctorants). *Excusés* : A.-M. Corbin, C. Filippi-Deswelle. S. Hancil, A. Lauzane, E. Leclerc, C. Le Gros, R. Magras, O. Monthéard, Y-M. Péréon, A.-I. Ribera, M. Schonbuch, A.-L. Tissut, M. Torres, L. Villard, J. Underhill, G. Vagenheim, A. Vauchelle, A. Vial-Logeay, K. Winkelvoss (membres permanents) ; S. Faubert, S. Moncó, L. Profeti, L. Volna (membres associés) ; A. Gerlain (doctorants). *Procurations* : M. Olmos (A. Vauchelle)

Début de séance : 14h15

1. Bilan financier

Intervention de C. Morue : la totalité de nos financements a été versée entre janvier et mai 2014. Le budget de l'équipe est augmenté de 4 000 euros par rapport à celui de l'année dernière. Le gros des dépenses porte sur les colloques et les missions. Les prévisions pour le reste de l'année (notamment les publications, nombreuses, ainsi que les soutenances) laisse un reliquat qui permet d'envisager le soutien de certaines activités (édition et traduction scientifique en particulier).

2. Conseil de laboratoire du 10 juin : production scientifique, thèses, Normandie Univ.

M. Olmos souligne que la production de l'équipe est importante, notamment le nombre de thèses soutenues (environ douze cette année, particulièrement productive ; c'est un résultat tout à fait remarquable au sein de l'ED HMPL et de l'ensemble de l'université même). Il est rappelé que les thèses doivent être effectuées en trois ans (une année supplémentaire pour les thèses financées) et en six ans pour les thèses non financées (deux années supplémentaires). Quatre candidatures aux contrats doctoraux du Ministère ont été validées par le Conseil de l'équipe. Un seul candidat a présenté au mois de mars un dossier d'Allocations Régionales qui n'a malheureusement pas été retenu. Il serait souhaitable que l'équipe présente davantage de candidats aux allocations GRR, qui ne sont pas restreintes aux thématiques régionales, mais qui demandent un investissement des directeurs de recherche dans les axes GRR et IRIHS, souples.

Les publications des membres de l'équipe, annoncées de façon régulière sur le site du laboratoire, sont nombreuses. Les membres sont priés de communiquer toute parution d'ouvrage afin qu'elle soit diffusée au sein de l'université. Plusieurs ouvrages verront le jour prochainement, entre autres, le volume *1ere, 2e, 3e personne*, coordonnée par Natalie Depraz ; les textes autour du Conseil chez Goethe, édités par A. Richter ; deux collectifs des hispanistes et deux nouvelles séries des *Cahiers de l'Eriac*. Toutefois, trois ou quatre projets sont toujours en attente depuis environ trois ou quatre ans, et il conviendrait d'accélérer leur parution, soit en tant qu'ouvrages imprimés, soit sous forme de publication électronique. D'ailleurs, l'apparition d'une troisième série électronique, *Lectures du Monde Anglophone*, sous la direction d'Anne-Laure Tissut, est imminente. Est soulignée l'importance de publier ailleurs qu'aux PURH, ce qui est un atout pour la future évaluation scientifique du laboratoire.

Pour ce qui est de la signature scientifique des publications : lors de la dernière conférence des Laboratoires (juin 2014), le besoin d'inclure dans nos publications une mention « Normandie université » a été rappelé par Didier Chollet. La règle principale est la mention « Normandie université » suivie du site (Caen / Le Havre / Rouen, *sans inclure le mot « université »* une deuxième fois). Que ce soit en format uniligne ou pluriligne, cela donne :

« Normandie univ(ersité), France ; UR, ERIAC, 76821, France »

ou bien

« Normandie univ(ersité), France
UR, ERIAC, 76821, France »

La mention NU doit être également mentionnée sur les documents de l'ERAC.

3. Bilan des axes de recherche et projection 2014-2016

Dans le cadre de la préparation du futur CQD, sont à prévoir pour la rentrée 2014-2015 un bilan sur les activités de 2011 à 2014, ainsi qu'une proposition des grands axes de recherche à venir. Ces documents seront particulièrement utiles dans la perspective de l'organisation de la recherche au sein de la future « Normandie université », notamment en raison des différences entre la Haute et la Basse Normandie en matière de recherche. Un comité pilotera ces réflexions – le secteur SHS sera représenté par les responsables de l'Irihs. Le laboratoire doit donc entamer une réflexion sur ses orientations de recherche pour le prochain CQD. La Journée de la Recherche, qui aura lieu en novembre 2014, sera l'occasion d'une mise au point de cette question. Les responsables des Axes devront donc proposer à la rentrée un bilan des activités de 2011 à 2014 ainsi que des projets d'évolution de la recherche. Une relève au sein de certains axes (Axe 2) est annoncée : S. Bataille, A. Besnault et M. Deramaix passent la main à Ph. Brunet, R. Magras et A.-L. Tissut, qui déclineront les thématiques de l'axe littéraire autour de la traduction.

M. Olmos souligne l'importance de renforcer la collaboration entre les différents axes et les différentes disciplines, en prévoyant par exemple une intervention des membres des autres axes dans chacun des séminaires de l'année prochaine. Deux colloques animés par Ph. Brunet et A. Hourcade (*Humanisme et Monde contemporain* et *Dramaturgies de la délibération*, en collaboration avec le Cérédi) pour lesquels la collaboration des membres vient d'être sollicitée, s'annoncent comme des activités, pour l'année prochaine, susceptibles d'accueillir des interventions scientifiques provenant d'horizons très divers. D'autres initiatives et, en particulier, les recherches structurées autour d'activités comme la mise en ligne de bases de données, les traductions et éditions, seront les bienvenues. O. Louiset intervient enfin pour faire part d'un projet de recherche interdisciplinaire *in progress* sur l'Inde, fondé sur un travail de recension bibliographique et de mise en ligne en collaboration avec la Bibliothèque Municipale de Rouen et d'autres bibliothèques (régionales et / ou françaises).

4. Activités 2014-2015

M. Martinez énumère les différents colloques, journées d'études prévus (voir tableau en pièce jointe). Il souligne l'importance d'anticiper les missions, en déposant suffisamment à l'avance les demandes d'ordre de mission au secrétariat, avec les pièces justificatives (invitation, programme), même si les déplacements n'occasionnent aucun coût au laboratoire. En effet, tout ordre de mission doit être signé, avant le départ de l'agent, par le directeur du laboratoire, la directrice de l'UFR et, pour l'étranger, le Président de l'université. L'anticipation des missions permet également de commander suffisamment tôt des billets de train et/ou d'avion à un coût raisonnable.

Il est rappelé que l'IRIHS se tient à la disposition de chacun pour le montage financier des colloques. M. Olmos encourage chacun à représenter davantage l'ERAC dans les axes de l'IRIHS. En effet, une re-structuration des responsabilités au sein des cinq axes actuels de l'Irihs a été annoncée fin juin.

5. Site de l'ERAC

Les membres du laboratoire sont encouragés à enrichir le site par une mise à jour des fiches, l'enregistrement des séminaires, la mise en place des publications et des activités scientifiques. M. Olmos propose l'élaboration d'une « newsletter » pour les activités de l'année 2014-2015. Les activités scientifiques des doctorants – y compris la liste de leurs publications – devraient être diffusées sur le site.

6. Questions diverses

Marie Yschar intervient aux noms de plusieurs doctorants qui souhaiteraient avoir libre accès à l'UFR pour travailler pendant les mois de juillet et août. L'UFR de Lettres étant fermée à partir du 19 juillet, la possibilité d'avoir accès au bâtiment Fresnay de l'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société semble possible. M. Martinez en fera la demande auprès des personnes concernées.

V. Kanev présente trois volumes publiés, avec un projet d'organiser une présentation en octobre et mentionne l'objectif de la publication de deux autres volumes.

La question suivante est soulevée : un docteur, sans poste, peut-il être membre de l'ERAC ? M. Olmos répond qu'il est possible qu'un docteur soit membre associé, s'il n'appartient pas à un autre laboratoire.

La séance est levée à 16h 20.